

Nouméa, le 8 juin 2024

Déclaration du Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Bonjour et merci de votre présence,

J'adresse, tout d'abord, nos pensées les plus attristées et nos condoléances au nom du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie aux huit familles qui sont en deuil : six familles calédoniennes – cinq familles kanak (deux originaires de Canala, une de Maré, une de Poindimié, une de Païta) et une famille calédonienne d'origine européenne, originaire de Kaala-Gomen –, ainsi que la famille des deux gendarmes décédés dans notre pays.

J'ai une pensée particulière pour ce jeune de Païta qui vient de nous quitter et dont je connais les parents, qui sont issus de la grande chefferie de Païta.

Je n'oublie pas les nombreux décès survenus durant cette crise faute d'avoir pu accéder aux soins vitaux. Par ailleurs, les affrontements ont occasionné de nombreux blessés civils et militaires. Et j'ai également une pensée pour les familles dont les maisons et les biens ont été incendiés et saccagés. J'adresse également la solidarité et le soutien du gouvernement aux 600 entreprises et 7000 salariés qui ont perdu leur emploi ou qui risquent de le perdre indirectement. Je leur assure de la mobilisation et de la volonté du gouvernement d'agir pour les aider.

J'adresse nos remerciements, notre reconnaissance et notre soutien à toutes celles et ceux qui, jour et nuit, depuis le 13 mai, se dévouent et se démènent pour protéger leur lieu de vie et leurs biens ; à celles et ceux de l'administration de la Nouvelle-Calédonie, des provinces, des communes et de l'Etat qui sont mobilisés pour porter secours, approvisionner, protéger et apporter de l'aide précieuse aux plus isolés, aux plus démunis, aux personnes âgées, aux malades et à tous ceux que la vie n'a pas épargné. Je voudrais exprimer notre gratitude aux personnels de santé qui travaillent dans des conditions très difficiles et anormales pour aider et soigner notre population.

Je n'oublie pas non plus les Calédoniens bloqués à l'extérieur du pays et qui vivent difficilement cette situation ni les ressortissants étrangers qui sont en attente de rapatriement depuis la Nouvelle-Calédonie, sans oublier nos compatriotes de Wallis-et-Futuna et de Polynésie française qui n'ont pu encore rejoindre leur pays. Je leur assure de la mobilisation du gouvernement pour apporter les solutions ainsi qu'aux Métropolitains qui doivent rentrer.

Dès le début des événements du 13 mai, le gouvernement a réagi pour dénoncer les actes commis et dire que l'on ne saurait cautionner ni la violence ni la destruction des biens et des services tant des personnes, des familles que des entreprises et des infrastructures publiques.

Nous avons réitéré, avec le président du Sénat coutumier, notre appel à l'apaisement et au calme et à la levée des barrages pour faciliter l'approvisionnement et l'accès aux services élémentaires, notamment en matière de santé, par la population. Les membres du gouvernement en charge des différentes cellules de gestion de crise se sont succédé jusqu'à ces derniers jours pour tenir la population informée des travaux que nous menons avec tous les partenaires publics, économiques et l'Etat pour faire face à la situation.

Je remercie également toutes les bonnes volontés qui se sont exprimées courageusement pour appeler à la raison, à l'apaisement et au calme.

Cela fait vingt-quatre jours que la Nouvelle-Calédonie vit cette crise dont personne n'imaginait l'ampleur, les impacts douloureux et les conséquences considérables qu'elle a sur la vie quotidienne de la population calédonienne. Quinze jours après la visite du président de la République française, le 23 mai dernier, on s'aperçoit que le chemin d'apaisement et de désescalade convenu avec les responsables politiques de notre pays n'a pas encore abouti à un rétablissement de la situation.

Je note d'ailleurs que sur le plan politique, le mouvement indépendantiste, et notamment le FLNKS ou les différents partis, font preuve d'une gestion trop mesurée de ces événements puisque très peu ont pris position. Les Loyalistes et Le Rassemblement, quant à eux, continuent d'exceller dans une surenchère permanente, dans les discours et des actions, qui nourrissent le climat de violence existant.

Dans un tel contexte, les citoyens se sont auto-organisés dangereusement pour se protéger, défendre leurs biens, leurs familles, leurs maisons, leurs entreprises. Dans ce contexte anxiogène, les actions de solidarité ont émergé pour faire face aux problèmes d'approvisionnement qui ont atteint un niveau de gravité inédit.

Cette situation n'est plus tenable car la population en est la principale victime surtout celle qui habite dans l'intérieur, dans les tribus, dans les quartiers les plus difficiles de l'agglomération. Cela fait un mois qu'une grande majorité des travailleurs n'ont plus accédé à leur lieu de travail et plus de 7000 salariés n'ont plus d'emploi suite à l'incendie de leur outil de travail. La situation s'est tendue à un point tel que les liens construits au sein de la population qui vit dans l'agglomération depuis les années 1980 se sont distendus et les vieux démons du racisme sont réapparus.

Il faut en sortir au plus vite pour ne pas verser dans un processus inéluctable vers des affrontements au sein de notre population.

J'appelle à la raison et à la responsabilité de chacun, des groupes, des partis politiques, de toutes les forces (religieuses, coutumières...) qui peuvent jouer un rôle pour appeler au calme et à l'apaisement. Je veux leur dire que notre pays paye aujourd'hui un lourd tribut dont l'impact humain, psychologique, familial, coutumier, économique et social est d'une nature et d'une ampleur sans aucune mesure avec ceux que notre pays a connus.

Incontestablement, la Loi constitutionnelle sur le corps électoral provincial décidée unilatéralement par les autorités nationales à ré-ouvert une plaie que nous avons mis du temps à panser et à cicatriser. Ce constat est d'une tristesse affligeante car nous n'avons cessé de dire que cette démarche était contraire à la façon dont nous avons travaillé depuis 1988 et que l'initiative unilatérale de l'Etat allait susciter des problèmes. Les événements actuels nous donnent d'autant plus raison, malheureusement, que la Nouvelle-Calédonie n'a pas eu à intervenir sur son processus d'élaboration. Or, ce sont les mêmes décisions unilatérales qui ont été prises pour le statut Lemoine en 1984 et le statut Pons en 1987 qui ont valu les événements difficiles de 1984 et 1988. Comme si trente-cinq ans après, nous n'avions rien retenu de notre propre histoire.

Près de 1 000 personnes ont été interpellées et environ 60 sont incarcérés. En grande majorité des Kanak, ce qui va accroître les difficultés au sein des prisons.

La peur s'est emparée de la population. Elle se barricade pour se protéger.
Les écoles sont fermées et l'année 2024 va en porter les marques psychologiques indéniables
Des bâtiments publics ont été incendiés, des collèges, des écoles...

La confiance en nous, entre nous envers notre pays est profondément entamée. Les liens tissés durant ces années entre les familles de toutes les communautés du pays sont touchées.

Je voudrais – avec beaucoup de respect – m'adresser au mouvement pour l'indépendance pour lui dire, avec beaucoup d'humilité, que vous nous avez demandé de travailler à la réformation du pays. Mais le bilan de ces événements révèle un énorme gâchis collectif qui nous rend triste. Comme si tout ce que nous avons péniblement construit depuis quarante ans ne représentait ni ne valait rien. Je ne veux pas croire un seul instant que l'émancipation à laquelle nous travaillons depuis tant d'années se construise sur la destruction de ce qui nous avons déjà réussi à réaliser. Le prix que nous payons en vie humaine est, à mon sens, trop élevé au regard de l'objectif qui a présidé au déclenchement de ces événements. Pourtant les manifestations pacifiques ont été des réussites et d'une grande dignité et fierté.

Chacun doit désormais s'interroger et méditer sur ce lourd bilan : Huit décès, plusieurs centaines de blessés de part et d'autres, près de 1 000 personnes interpellés et plus de 60 incarcérées.

Sans aucun doute, c'est dans le portage politique collectif des affaires du pays que se trouve une part importante de la responsabilité à assumer.

Les responsables des partis indépendantistes se réunissent ces prochains jours pour examiner la situation. Je leur demande de s'engager à travailler auprès des entités CCAT, qui sont leur émanation dans ces événements, et auprès de la jeunesse en faveur d'une désescalade pour rétablir la situation. Notre pays a déjà tant souffert et beaucoup perdu.

La reconstruction sera difficile car la Nouvelle-Calédonie était déjà en difficulté. Pour cela, nous avons besoin de nous mettre très vite au travail et de mobiliser toutes nos forces dans la reconstruction. Les moyens financiers et humains que nous allons y consacrer seront colossaux.

Une nouvelle génération de jeunes Calédoniens, en particulier la jeunesse Kanak, vient de faire irruption dans le débat politique sur l'avenir. Elle a désormais construit, en quelque sorte, sa référence historique mais au prix de la destruction de nombreuses réalisations qui lui sont destinées. Soit. Cette crise a révélé les insuffisances des politiques publiques engagées depuis les accords de 1988 et de 1998. Certes, ces générations demandent un renouvellement des responsables politiques et autres. Nous devons les entendre dans l'exercice des responsabilités et la prise en charge à venir des affaires du pays. J'appelle cependant notre jeunesse à l'humilité et au respect devant ce lourd héritage qui a été construit par leurs parents et leurs aînés. Nous vivons, en effet, dans un monde qui s'impose à notre pays et à son histoire et dont la complexité sollicite beaucoup d'abnégation et une certaine retenue.

S'agissant de la loi constitutionnelle qui est à la source de ces événements. Après ceux de 1984 et de 1988, ils ont rappelé que le chemin emprunté depuis 1988 ne doit être détourné en aucune façon des principes qui ont présidé à la signature des accords, au maintien de la paix et de la stabilité du pays. Ils nous rappellent aussi que la construction de la Nouvelle-Calédonie de demain, du peuple de Nouvelle-Calédonie et de son vivre ensemble ne doit aucunement être instrumentalisée pour des enjeux électoraux et de pouvoirs nationaux ou locaux.

Il est en effet regrettable de voir qu'il aura fallu ces événements pour que la représentation nationale, le gouvernement central et le président de la République française prennent conscience que, comme tous les peuples de l'outre-mer français, il est impératif d'écouter la Nouvelle-Calédonie profonde, son peuple autochtone, ses communautés, eut égard à l'histoire et à sa place aujourd'hui dans le Pacifique, et non comme une quantité négligeable du point de vue de sa démographie. Le dédain n'a jamais fait, dans nos contrées océaniques, le terreau d'une impulsion positive et créatrice

Le président de la République française et la représentation nationale doivent désormais convenir que cette loi constitutionnelle est à contre-courant de l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie depuis les accords de Matignon et Oudinot. Elle est inutile car, comme pour ces deux accords historiquement loués, elle doit être partie intégrante d'un projet global qui poursuit les grands objectifs du processus décolonisation et d'émancipation du pays. Cette loi est inutile car le corps électoral a, depuis ces accords, été attaché » à la construction du peuple de Nouvelle-Calédonie et de sa citoyenneté. Enfin, le corps électoral est capital car il influe sur l'élection des élus provinciaux qui sont bien enracinés par leur appartenance car leur mission première est de proposer des politiques publiques au service du processus d'émancipation et de décolonisation.

Ces événements de mai 2024 ont le mérite d'avoir ramené cette dimension politique du sujet du corps électoral. Et cette loi constitutionnelle ne peut donc, à mon humble avis, perdurer. Le calendrier prévu n'est plus d'actualité car le président de la République française a fixé un rendez-vous pour faire le point sur l'évolution de la situation du pays à la fin juin 2024 pour sortir de la crise, ce qui rend improbable la tenue des élections provinciales fin 2024.

Par ailleurs, nous constatons que les autorités nationales et internationales ont repris conscience de l'acuité des défis et des enjeux qui habitent l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, ce qui, sur le plan national, complique une éventuelle adhésion à cette loi.

Ces événements ont en quelque sorte signifié la fin de vie de cette loi.

En affirmant à Nouméa qu'il ne passera pas en force, le président de la République française a, lui aussi, et à mots couverts, en quelque sorte sonné son glas et son lent abandon. Au vu de l'écho que ces événements ont reçu dans l'Hexagone, dans les départements et collectivités d'outre-mer, dans la région Pacifique et dans le monde, il est difficilement imaginable que le président de la République française veuille encore présenter ce projet de loi constitutionnelle.

C'est pour cela que j'appelle les responsables du CCAT, ses relais locaux et la jeunesse du pays à lever les barrages, les blocages, et à cesser toutes les exactions, même si leur mobilisation a contribué à la prise de conscience de l'acuité des problèmes de société existant et de la nécessaire attention que ces problèmes exigent.

C'est le même appel que j'ai fait aux présidents du Sénat coutumier et des huit conseils coutumiers de la Nouvelle-Calédonie avec lesquels je me suis entretenu.

Mais cela ne suffira pas. Il nous faut nous mettre au travail pour reconstruire et engager les discussions pour trouver un accord global sur l'avenir institutionnel de notre pays.

Pour y parvenir, il faut réinstaurer les conditions d'une confiance retrouvée, d'une stabilité interne et d'un climat propice pour dialoguer sur l'avenir. A cet effet :

- Il est important que le président de la République française explicite avec plus de clarté ses intentions en faveur d'un retrait de ce projet de loi qui nous a fait tant de mal pour lui substituer une loi constitutionnelle relative à un accord sur un projet politique concernant le futur du pays, comme cela a été réalisé lors des accords de Matignon-Oudinot et de Nouméa ;
- La justice doit œuvrer pour un traitement équitable et transparent des auteurs des exactions et des infractions, de quelque côté que ce soit, notamment pour appréhender et mettre fin aux activités des groupes armés qui sévissent ;
- Les forces de sécurité doivent faire preuve de plus discernement dans leurs interventions ;
- Les responsables politiques doivent s'engager résolument dans des discussions approfondies sur l'avenir et sortir des stratagèmes à visées électorales de court-terme.

S'agissant de la prise en charge des besoins générés par cette crise.

Les travaux sont effectués collectivement depuis le début de la crise par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, avec l'Etat, les collectivités et les partenaires sociaux.

Les actions et des mesures d'urgence ont d'ores et déjà été prises pour répondre, dans la mesure du possible, aux besoins d'approvisionnement alimentaire, sanitaire, en carburant... jusqu'à l'extrême Nord et dans les îles. Mais cela est largement insuffisant car les conditions d'accès restent difficiles en matière de soins et il nous faut préparer les conditions d'une rentrée scolaire appropriée.

Je renouvelle encore ma demande à ce que les barrages et les obstacles soient levés.

Par ailleurs, une première évaluation de l'impact de la crise permet aujourd'hui de cerner le niveau et les types de besoins. Comme vous l'avez entendu, les discussions sont menées avec la mission diligentée par l'Etat ainsi qu'avec le ministère de l'Economie sur le soutien au financement. Nous avons pris acte de l'annonce faite par l'Etat – dans son communiqué en date du 5 juin – qui indique qu'il ne participera qu'au financement de la moitié seulement des besoins. Cela est bien sûr

largement insuffisant compte tenu de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie.

Je voudrais assurer les entreprises et les salariés de notre total dévouement et de notre détermination à trouver, à leur côté, les solutions pour sortir notre pays de cette crise, relancer l'économie et envisager l'avenir.

Je remercie tous les efforts qui ont été fournis par les responsables pour rouvrir les activités et notamment pour fournir la SLN et permettre à Prony Resources d'envisager de rétablir progressivement son fonctionnement.

J'ai écrit au président de la République française pour demander que le soutien de l'Etat garantisse le financement des besoins pour trois mois, en attendant que l'on définisse avec plus de précision le plan de reconstruction. Ces besoins sont relatifs au chômage partiel de plus 7 000 personnes ainsi qu'à la perte de ressources fiscales et sociales du fait des mesures de soutien aux entreprises.

Nous étudions les différentes options dont dispose la Nouvelle-Calédonie. J'ai notamment réuni les diplomates des pays amis qui sont représentés en Nouvelle-Calédonie pour évoquer avec eux la situation. J'ai sollicité auprès de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Vanuatu, du Japon, de l'Indonésie, de la Communauté du Pacifique (CPS) et de l'Union européenne un soutien à la reconstruction. Et je remercie le territoire de Wallis-et-Futuna pour l'effort exceptionnel de 20 millions de francs CFP qu'il a octroyé en solidarité avec la Nouvelle-Calédonie.

Cette crise a touché la Nouvelle-Calédonie dans sa chair et dans son âme.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est pleinement mobilisé pour aider à rétablir la paix, à se ressaisir et à se dépasser pour panser les plaies du pays et continuer à construire notre communauté de destin.

Je demande aux responsables coutumiers et religieux ainsi qu'à tous ceux qui le peuvent d'influer positivement sur ces événements pour rétablir le calme.

Au nom du gouvernement, je salue l'engagement de toutes les collectivités de la Nouvelle-Calédonie pour agir solidairement dans la gestion de la crise.

Je demande aussi responsables politiques de tirer les enseignements de cette crise pour amener la Nouvelle-Calédonie, par le dialogue et par la discussion, à écrire une nouvelle page de son histoire pleine d'espérance pour ces enfants. Avec l'Etat, ils doivent assumer l'obligation de traiter les gênes du nœud historique que constitue le lien entre la France et la Nouvelle-Calédonie, entre la France et le peuple kanak, et, ensemble, entre la France, le peuple kanak et les autres communautés. Il faut reconstruire un lien nouveau qui sorte la Nouvelle-Calédonie des oripeaux du système de colonisation que l'on perçoit encore dans la façon dont ces événements sont relatés et vécus en Nouvelle-Calédonie ou dans l'Hexagone.

Enfin, je me permets d'insister auprès du président de la République française pour qu'il reconsidère complètement la suite à donner à cette loi constitutionnelle. Le travail initié par la mission de médiation doit prospérer dans une confiance retrouvée pour qu'il puisse trouver tout son sens. Cela va aider la Nouvelle-Calédonie à panser ses plaies et à se reconstruire tout en veillant à ce que l'esprit qui a présidé au maintien de la paix ces trente dernières années retrouve sa juste place.

Nous ferons ainsi collectivement honneur à toutes celles et ceux qui ont perdu leur vie, hier et aujourd'hui, et nous ferons honneur au pari de l'intelligence si cher à Jean-Marie Tjibaou et à la poignée de main qu'il a eue avec Jacques Lafleur.

Je vous remercie.
